

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 34 (1889)
Heft: 5

Artikel: Tactique de l'artillerie d'après nos manœuvres de 1887 [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXIV^e Année.

N^o 5.

15 Mai 1889

Tactique de l'artillerie d'après nos manœuvres de 1887.

(Suite.)¹

Nous avons maintenant à parler de l'effet produit par l'artillerie.

L'artillerie agit de loin et, vu la puissance de ses projectiles, c'est l'arme pour la destruction des masses. De tout temps la portée des pièces d'artillerie a été plus grande que celle des autres armes à feu. Même aux XVII^e et XVIII^e siècles, lorsque les canons devaient s'approcher jusqu'à 3 à 400 pas de l'ennemi pour produire leur effet, leur portée dépassait de beaucoup celle du fusil d'infanterie, sur le tir duquel on ne pouvait compter que jusqu'à 100 pas.

Depuis que l'infanterie tire à 1200 et 1600 m., l'artillerie a dû également aller de l'avant. Elle a réussi à rester à la hauteur grâce à l'introduction des canons rayés se chargeant par la culasse, à l'augmentation des vitesses initiales et aux trajectoires plus tendues. L'invention des obus et shrapnels avec fusées réglées à percussion permet à l'artillerie de conserver, même d'augmenter les effets de son tir aux grandes et aux petites distances. L'effet produit par l'artillerie dépend de la nature du but aussi bien que de la distance et du projectile. Il va sans dire que la pièce elle-même joue aussi un grand rôle; nous choisirons comme exemple notre canon de campagne de 8,4 cm.

Bien que nos tables de tir indiquent pour l'obus des distances atteignant 4000 m., dans la plupart des cas 3000 m. passera pour un maximum, car au-delà l'observation des coups devient pour ainsi dire impossible; or le feu d'artillerie n'a d'effet et de raison d'être que s'il peut être bien observé et bien dirigé. L'action des shrapnels commence aussi à la même distance. On peut poser comme règle, qui souffre cependant des exceptions, qu'à 3000 m. le tir à obus s'emploie contre les colonnes de marche de la profondeur d'un bataillon, et le tir à shrapnel contre des masses séparées de moyenne grandeur. A 2000 m. le tir à obus et shrapnels contre l'artillerie donne de bons résultats; l'infanterie et la

¹ Voir notre précédent numéro. Traduit du *Zeitschrift* du colonel Blüntschi.

cavalerie sont plus exposées aux shrapnels. De 1600 à 1000 m., le feu de l'infanterie devient dangereux pour l'artillerie, mais l'action de celle-ci sur les masses qui se déploient est écrasante. Au-dessous de 600 m. le shrapnel sert comme mitraille.

L'augmentation de la portée du feu d'infanterie et le tir de masses qu'elle emploie rendent déjà à 1500 m. la situation d'une batterie dangereuse. L'artillerie se placera donc en général à plus de 1500 m., bien que, suivant les circonstances, elle puisse s'approcher jusqu'à 1000 m.; elle ne s'avancera pas jusqu'à 600 à 800 m. sans nécessité absolue. L'artillerie n'ouvrira le feu à moins de 1000 m. que quand les deux infanteries opposées s'occupent suffisamment. Une fois le combat engagé, l'artillerie doit garder sa position, même à moins de 1000 m. sous le feu de l'infanterie; dans la défensive, en particulier, l'artillerie doit tenir jusqu'à ce qu'elle reçoive l'ordre de se retirer. Une retraite prématurée de l'artillerie exerce sur l'infanterie une action démoralisante; lorsque l'infanterie faiblit, l'artillerie doit tenir bon, pour lui faciliter la retraite, ou même arrêter son mouvement de recul.

Avant un assaut ou pour relever le moral de l'infanterie, l'artillerie pourra quitter ses positions éloignées, d'où son effet destructeur était presque le même, et venir prendre place tout près de l'ennemi, avec les tirailleurs. Cela ne se fera cependant que dans les moments critiques, dans les situations difficiles et sur l'ordre spécial du divisionnaire, car une attaque de ce genre fait prévoir la perte de batteries entières et ce n'est pas une bagatelle pour une division d'être privée tout d'un coup d'un sixième ou d'un tiers de son artillerie. En 1870, des attaques de ce genre ont été plusieurs fois couronnées de succès; ainsi à Wörth le capitaine Sylvius s'avance jusqu'à 640 m. de l'infanterie ennemie, la couvre d'obus et de mitraille et la force à battre en retraite au bout de 120 mètres.

A Fröschwyler, les batteries Ohnesorgen et Gillern s'avancent jusqu'à 640 m. de l'ennemi, repoussent une attaque de cavalerie et couvrent le village d'une grêle d'obus qui ouvre le chemin à l'infanterie assaillante. Des attaques analogues eurent lieu à Spichenen, St-Privat, Beaune-la-Rollande. Elles ne furent en général exécutées que dans des cas critiques, mais souvent avec trop de témérité (ainsi à Gravelotte où les Allemands perdirent en peu de temps trois batteries), contrairement au caractère de l'artillerie. La règle était cependant de combattre l'ennemi de loin.

Nous pouvons donc dire que l'artillerie doit ouvrir le feu à de

grandes distances, hors d'atteinte du tir de l'infanterie. Dans la défensive elle tiendra tête le plus longtemps possible à l'infanterie ennemie et ne se retirera que sur ordre supérieur. Dans l'offensive on ne peut pas poser comme règle qu'elle doit éviter le feu de l'infanterie, mais, d'après les circonstances, elle devra parfois prendre position sous ce feu, même à de très faibles distances.

L'artillerie ne doit pas oublier qu'elle est de sa nature une arme de longue portée. Elle a le double avantage de pouvoir tirer à des distances que n'atteignent pas les autres armes, et d'exercer une action plus énergique que l'infanterie sans s'approcher autant de l'ennemi.

Examinons cela d'un peu plus près.

L'artillerie engage en général la bataille hors d'atteinte du feu de l'infanterie. Si nous croyons qu'Hohenlohe va trop loin quand il parle de distances de 5000 m., nous admettrons cependant que l'ouverture du feu a lieu dans la plupart des cas à environ 3000 mètres. Il nous semble qu'en condamnant absolument les grandes distances, on méconnaît les qualités de nos nouvelles pièces et de leurs projectiles. L'artillerie devant entrer en ligne de bonne heure, si possible engager le combat, on ne peut guère commencer autrement qu'avec de grandes distances qui cependant dépasseront rarement 3000 m.

Au commencement de la guerre franco-allemande, les Allemands étaient encore d'avis qu'il ne fallait pas ouvrir le feu à plus de 2000 pas (1600 m.) de l'artillerie ennemie. Un officier supérieur d'artillerie donna même l'ordre de ne jamais tirer à moins de 1800 pas (1440 m.). On essaya de s'y conformer; à St-Privat, par exemple, les batteries s'efforcèrent de s'avancer le plus près possible des batteries ennemies. Qu'arriva-t-il? L'artillerie ennemie prit position plus en arrière et les Allemands furent arrêtés par une épaisse ligne de tirailleurs. Hohenlohe dit: 3000 chassepots me forcèrent à faire halte. Les 54 pièces se trouvaient ainsi au pied de la colline, à 3200 pas (2560 m.) de l'artillerie ennemie; elles ne pouvaient avancer, de crainte d'être prises par l'infanterie ennemie; reculer, c'était s'avouer battu; rester en place et se laisser fusiller tranquillement était aussi impossible; il ne restait qu'à ouvrir le feu, contrairement à l'ordre supérieur.

Des cas analogues firent changer d'idée aux Allemands et dans le cours de la guerre nous voyons engager le combat à 3000 et 3500 m.

Depuis 1870/71, le nouvel armement de l'infanterie ne permet plus à l'artillerie de s'approcher dès le début; comme nous l'avons déjà dit, la première position de l'artillerie doit être hors de portée de l'infanterie ennemie. Cela est évident et nécessaire, car il est de toute importance que l'artillerie puisse commencer son tir tranquillement et sans être inquiétée.

Lorsque le terrain et la disposition des troupes le permettent, l'artillerie pourra s'avancer dès le commencement jusqu'à 2000 à 1600 m.; cela arrivera rarement dans une bataille offensive. Dans la défensive, l'artillerie s'arrangera de façon à pouvoir se mettre en batterie le plus près possible des lignes de marche et des positions de l'ennemi.

L'artillerie a le devoir, au cours de la bataille, de s'avancer au plus tôt jusqu'à moins de 2000 m. pour soutenir la marche en avant de l'infanterie. De là elle pourra agir jusqu'à ce que l'infanterie soit arrivée tout près de l'ennemi; ce sera sa véritable position qu'elle n'abandonnera pas, tant qu'elle pourra la garder utilement. Il pourra arriver que pour atteindre un but particulier, par exemple pour ébranler une masse d'infanterie, le commandant en chef ordonne de faire avancer jusqu'à 800 à 600 m. quelques batteries, mais jamais toute l'artillerie. Cette mesure pourra servir à donner à l'infanterie le courage nécessaire pour soutenir un assaut ou le signal pour en exécuter un.

On verra rarement des pièces s'avancer jusqu'à 3 à 400 m. de l'ennemi, entreprise hasardeuse, qu'on ne risquera qu'à la dernière extrémité.

On en est aussi revenu de demander à l'artillerie de se sacrifier et de se laisser fusiller sans nécessité, car la perte d'une ou deux batteries est trop importante pour que le divisionnaire se résolve facilement à s'en priver.

Il reste encore à décider quand l'artillerie doit ouvrir son feu. On a prétendu qu'elle ne devait commencer à tirer que peu avant le combat d'infanterie, mais cela n'est pas possible. En effet, comment l'infanterie pourrait-elle s'avancer à l'attaque quand déjà depuis trois kilomètres l'artillerie ennemie la couvre de shrapnels, sans que notre artillerie réponde à ce feu? Il est indispensable, pour que l'infanterie puisse se porter en avant, que notre artillerie occupe celle de l'ennemi et détourne son attention. Pour cela, il faut que l'artillerie ouvre son feu à plus de 3000 m. et un certain temps avant l'attaque de l'infanterie. Celle-ci ne peut agir avec une énergie suffisante que lorsque l'artillerie a battu effica-

cement de son feu celle de l'ennemi. Il s'en suit que l'artillerie doit ouvrir son feu le plus tôt possible et que l'attaque de l'infanterie doit dépendre des effets de cette canonnade.

Une fois le combat engagé par le duel d'artillerie, le commandant en chef décidera, suivant les circonstances, où la véritable attaque doit être faite. Il communiquera sa résolution au chef de l'artillerie et celui-ci fera avancer ses batteries dans des positions plus favorables entre 2000 et 3000 m. et s'efforcera, pour préparer l'attaque, de faire taire l'artillerie ennemie. Il ne faut pas que la canonnade de toutes les batteries soit dirigée tout d'un coup sur le point d'attaque, pour que l'ennemi ne remarque pas notre intention; il faut y diriger les batteries peu à peu. A ce moment toute l'artillerie ouvrira son feu sur l'ordre du chef de l'artillerie. Le divisionnaire utilisera cet instant pour faire avancer énergiquement son infanterie, que l'artillerie suivra jusqu'à 2000 à 1600 m., afin de couvrir l'infanterie ennemie d'une grêle de shrapnels; l'artillerie pourra ensuite continuer à suivre l'infanterie par échelons.

Après avoir traité dans ce paragraphe des distances de tir, du moment de l'ouverture du feu, du combat à courte distance et de l'effet produit par l'artillerie en général, nous allons y comparer nos expériences de l'année dernière.

Nous procéderons chronologiquement en commençant au second jour des manœuvres de brigade, où il y eut déjà quelques moments intéressants. Les II^e et III^e régiments d'artillerie étaient attribués à la brigade Gessner sous le commandement du chef d'état-major. Cette brigade s'était rassemblée au rendez-vous de Wermatswil et avait reçu l'ordre de marcher sur Illnau, le II^e régiment à l'avant-garde, le III^e avec le gros. La brigade suivit la route Wermatswyl-Freudwyl-Gunterswyl. Le brigadier pensait rencontrer l'ennemi vers Gunterswyl; dans ce but il ordonna au III^e régiment de prendre position au sud de Freudwyl, sur la hauteur de Haken 528-544, pour canonner le village de Gunterswyl, qu'il croyait occupé par l'ennemi. La distance aurait donc été de 1600 à 2000 m. En s'avançant, l'avant-garde rencontra au nord-ouest de la route Freudwyl-Fehraltorf l'ennemi et crut avoir devant elle des forces supérieures au bataillon d'avant-garde. Par suite de cela, le II^e régiment plaça la batterie 33 à droite de la route, vers Freudwyl, à 1000 m. de distance, ce qui était possible, parce que l'artillere ennemie n'était pas encore en vue et que l'infanterie ennemie était en partie occupée par la nôtre. L'ennemi se replia avant que la deuxième batterie fût entrée en ligne.

Nous voyons là la batterie d'avant-garde entrer au plus tôt en ligne à courte distance pour permettre à l'infanterie de prendre de l'air. L'infanterie s'avança rapidement ; Gunterswyl était inoccupé. Par contre l'infanterie dut s'arrêter devant la position fortifiée au nord de Gunterswyl aux cotes 563/573. Celle-ci était solide et ne laissait pas facilement reconnaître la force de la garnison qui se composait d'infanterie et d'artillerie. Sans réfléchir longtemps et sans attendre l'arrivée de l'artillerie, l'infanterie tenta l'assaut, mais dut se replier sur l'ordre des juges de camp. Sous le feu de l'infanterie le II^e régiment fut amené par échelons de batterie jusque sur la hauteur d'Egg à 1000 m. de l'ennemi. Le III^e régiment n'ayant depuis Haken pas vue sur la position ennemie dut aussi s'avancer avant que l'ennemi pût être repoussé. Nous avons là un exemple d'une attaque d'infanterie, sans préparation par l'artillerie, échouant devant une position ennemie fortifiée ; l'infanterie aurait dû entretenir l'action, couverte par les villages de Gunterswyl et d'Eggholz, jusqu'à ce que l'artillerie fût arrivée en force et eût préparé l'assaut.

Après que l'ennemi eût abandonné la position 563/573 le II^e régiment s'installa à droite de Stockrüti canonnant Illnau à 3000 m. Le III^e régiment plaça une batterie au bord du Jungholz à la cote 558 et l'autre sur la lisière nord du bois (devant le mot Jungholz sur la carte) combattant à 1600-2000 m. l'artillerie ennemie (régiment I) qui était dans une bonne position.

Plus tard le II^e régiment fut envoyé à Lautersbühl pour soutenir le III^e à 1600 m. ; la batterie 36 prit également place à côté de la batterie 35. A ce moment l'adversaire reconnut notre attaque contre son aile gauche qui était naturellement forte. Il envoya de Bisikon bataillon sur bataillon contre notre flanc gauche qui était faible et menaça de percer. Au dernier moment une batterie du II^e régiment réussit à arrêter l'ennemi par une grêle de shrapnels à 400-600 m.

C'est là et à ce moment que le brigadier demanda de l'artillerie, sans laquelle il ne pouvait plus tenir. Il est vrai qu'ici aussi l'ennemi tint trop peu compte du feu de l'artillerie du III^e régiment à 1200-1500 m. C'est la seule fois, dans ces quatre jours de manœuvres, que l'artillerie fut obligée de s'approcher autant de l'ennemi.

Le 12 septembre les batteries 35 et 36 ouvrirent le feu à 2000-2500 m. et repoussèrent dans cette première position une attaque d'infanterie à 5-600 m. Les batteries 31 et 32 ouvrirent leur feu

à la même distance. Au bout d'une heure environ les batteries prirent peu à peu de nouvelles positions, 2-300 m. plus en avant et lorsqu'on eut réussi à repousser l'aile gauche ennemie les batteries 31 et 32 occupèrent, vers midi, la position de Kilberg, tirant à 800, 1000 et 1200 m.

Comme nous l'avons vu, le II^e régiment dut aller au secours de notre centre. A 11 h. 26 il ouvrit son feu à 1500-1800 m.; à 11 h. 45 il changea de position et vint se placer à 1000 m. de l'ennemi. La batterie 33 put seule le faire, car à 11 h. 55, au moment où la batterie 34 s'y installait, arriva l'ordre de s'avancer par Aadorf et de canonner l'artillerie ennemie entre Bohl et Fohrenberg à 1000-1200 m. Cette artillerie se trouvait à ce moment sous le feu de toute la VI^e brigade d'artillerie, le I^{er} régiment tirant de Kilberg, le II^e d'Aadorf, le III^e des pentes du Haggemberg.

En une demi-heure le II^e régiment occupa trois positions; des changements aussi nombreux ne sont possibles que dans des situations particulières.

En somme, nous avons une marche normale du combat :

Ouverture du feu à 2500-2000 m.; combat d'artillerie décisif à 1500-2000 m.; combat à courte distance, 1000-1200 m. La nature du terrain ne permit pas de commencer le feu à grandes distances.

Le 13 septembre le I^{er} régiment d'avant-garde ouvrit son feu sur l'artillerie à Buchäcker à la distance de 2000 à 2500 m. On en resta là comme nous l'avons vu. D'après les mouvements de l'ennemi la distance varia entre 1200 et 1600 m. Vu l'excellente position, on n'avait pas d'occasion d'approcher davantage de l'ennemi.

Le II^e régiment fut forcé d'ouvrir à Rotschür son feu à 4000 m. contre l'artillerie et à 2500 sur l'infanterie. En avançant sur Wittenwyl la distance de l'artillerie fut réduite à 3500 m. et celle de l'infanterie à 1700 m. L'assaut fut soutenu depuis le Weierhölzli à une distance de 1000 à 1100 m.

Le III^e régiment ouvrit son feu sur l'artillerie à Riet à 3000 m., pour se réunir au II^e régiment au Weierhölzli et agir à la même distance.

A la fin du combat, la batterie 35 s'avança près de Wilhof à 1000-1100 m. de l'ennemi. La batterie 36 était sur le point d'attaquer l'ennemi à 500-600 m. lorsque le combat fut interrompu.

A la critique, les grandes distances à l'ouverture du feu, particulièrement celles du II^e régiment, furent blâmées. Nous croyons

cependant que vu la nature du terrain permettant de venir promptement avec l'artillerie en aide à l'infanterie et de la couvrir dans sa marche et vu les qualités des pièces cette distance était *exceptionnellement* justifiée et devait être couronnée de succès.

Nous vîmes une plus grande tendance de l'artillerie à rester dans les positions occupées. Il nous parut qu'il y avait plus de tranquillité qu'au premier jour de bataille.

Le 14 fut un jour de combat défensif; l'ouverture et la distance des feux diminuent, de sorte que le III^e régiment ouvrit son feu à 2800 m. à Burg, que le I^{er} commença à Bergzelg à 2200-2000 m. et que le II^e régiment le fit à Kreuzacker à 1000 m. Ces distances se raccourcirent naturellement avec l'approche de l'ennemi et le dernier jour se termina par un combat très rapproché à 500-600 m.

Si nous rapportons les faits de ces trois jours de manœuvres à notre sujet, nous voyons que l'artillerie a manœuvré suivant sa véritable tactique.

Ce qui a été dit jusqu'à présent peut se résumer et condenser dans les quelques phrases suivantes :

1. L'artillerie, quoique dans quelques cas elle soit apte à une action indépendante comme arme principale, reste par sa nature une auxiliaire des autres armes. Son action comme telle se fera le plus sentir.

2. L'artillerie doit avoir la ténacité et la mobilité nécessaires, aussi bien pour arriver à temps en position, que pour pouvoir suivre les mouvements des autres troupes dans de bonnes conditions. En premier lieu elle doit être absolument maîtresse de la science du tir. Plus elle tirera sûrement, plus ses résultats et effets seront grands.

3. L'artillerie entrera en ligne le plus vite possible et avec un nombre suffisant de batteries. Elle tentera de soutenir les moments décisifs par le feu en masse de détachements entiers. Groupée en masses elle formera, répartie sur le champ de bataille, le squelette solide des dispositions d'attaque et de défense.

4. L'artillerie évitera les changements de place trop fréquents, changements qui ne doivent arriver qu'en accord avec des phases marquées du combat.

5. L'artillerie tentera d'ouvrir le feu à la distance la plus efficace, et s'approchera autant que possible de l'ennemi.

6. La grande distance encore utile et que l'on peut observer

est aux environs de 3000 m. à laquelle commence la lutte entre artilleries.

7. Les coups décisifs d'artillerie contre artillerie seront frappés à la distance de 2000-2500 m. A cette distance on peut ouvrir un feu efficace sur tous les autres mouvements de troupes.

8. Dans l'offensive elle ne s'avancera en première position pas plus loin que 1600 m. contre de l'infanterie ennemie inoccupée. Si cette infanterie est inquiétée par de l'artillerie, ou aux prises avec l'infanterie alliée, une marche en avant jusqu'à 1000 m. est exécutable et même dans beaucoup de cas nécessaire.

9. L'artillerie ne s'avancera à 600 m. de l'infanterie que dans les cas de danger ou sur un ordre du commandant supérieur.

10. L'artillerie doit ouvrir son feu de manière à ce que la marche en avant de l'infanterie soit couverte. Dans ce but, elle occupe l'artillerie ennemie à des distances moyennes, elle aide à s'emparer des dernières positions et replis du terrain pour s'approcher de l'ennemi. Elle couvre les flancs et repousse les retours offensifs. Comme masse offensive d'artillerie elle prépare l'assaut de l'infanterie et le soutient.

11. Dans la défensive, l'artillerie doit rester à son poste jusqu'à ce que le commandant ordonne la retraite. Elle doit arrêter ou du moins couvrir la retraite de l'infanterie.

Le but de ces notes, pour lesquelles j'ai utilisé particulièrement, outre les théories et quelques expériences et observations personnelles, les lettres sur l'artillerie de Hohenlohe et la tactique d'artillerie de Rothpletz, sera atteint si elles ont réussi, messieurs mes collègues, à vous attirer, à vous intéresser à la tactique de l'artillerie et à ses progrès. Il y a des idées et des sujets qui méritent qu'on y réfléchisse et qu'on les étudie.



La neutralité de la Suisse dans sa conception actuelle.¹

Depuis quelque temps la neutralité de la Suisse est de nouveau un sujet de discussion pour les journaux suisses et étrangers. Ces discussions ont montré non seulement qu'il existe nombre de fausses manières de voir sur la raison d'être historique de ce droit, mais aussi que, dans les cercles politiques et militaires de

¹ Conférence faite à la Société des officiers de Berne par C. Hilty, professeur de droit à l'Université de Berne, colonel à l'état-major judiciaire. — Traduit de l'allemand par J.-H.-L.-C.